

Echappée Jurassienne Pédestre - Étape 11 : Chatillon - Menetru en Joux

Terre d'Émeraude - Châtillon



Lac de Chalain (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 5 h 30

Longueur : 18.7 km

Dénivelé positif : 469 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Lacs, rivières et
cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Châtillon

Arrivée : Menétrux-en-Joux

Balisage :  GR® (Grandes Randonnées)

Communes : 1. Châtillon

2. Hauteroche

3. Marigny

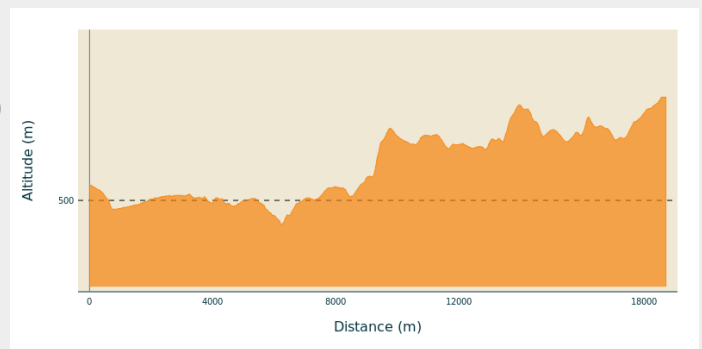
4. Fontenu

5. Songeson

6. Doucier

7. Menétrux-en-Joux

Profil altimétrique



Altitude min 462 m Altitude max 665 m

Cette 11ème étape de l'Échappée Jurassienne Franco-Suisse, est essentiellement dédiée au fameux lac de Chalain. Plus grand lac naturel du Jura, il compte parmi les sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre des sites palafittiques depuis 2011.

Véritable écrin bleuté entouré de roches calcaires, les points de vue ne manquent pas et le lac se laisse admirer sous toutes ses coutures depuis le plateau. Une petite baignade est vivement recommandée en cas de forte chaleur, avec ses eaux à 24°C en été, il offre un havre de fraîcheur bienvenu !

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>

